



Mieux connaître l'association Bénin Nord-Vendée

Extraits des statuts :

« Cette association a pour but exclusif d'accompagner des populations dans leur développement, de leur apporter une aide humanitaire, par tout moyen moral, matériel, financier, humain, en Afrique, particulièrement au Bénin. » (article 2)

« L'association s'oblige à respecter la neutralité idéologique, politique et confessionnelle de chacun. » (article 15)

Outre le journal, vous pouvez retrouver les informations de l'association BNV

- sur votre quotidien Ouest-France
- sur notre site : <http://beninnordvendee.iimdo.com/>
- Sur facebook : <https://www.facebook.com/bnv85/>
- sur le site d'infocale.fr :

http://www.infocale.fr/bouffere_85027_benin-nord-vendee--association-humanitaire_173774

Siège social : Hôtel de Ville – 85600 MONTAIGU

Courrier : BNV chez Guy BERNIER - 12, rue des Bruyères – 85600 BOUFFÉRE

Renseignements : 02 51 94 13 13 (ng.bernier@free.fr)

Pour contribuer aux projets de l'association, il vous suffit de nous retourner le bulletin d'adhésion et/ou de don ci-contre, accompagné de votre participation financière.

BULLETIN de PARTICIPATION, d'ADHÉSION ou de DON à l'association Bénin Nord-Vendée

Année 2018

À découper et à retourner à l'adresse suivante :

Trésorière de BNV - 8, rue des Mortaires - 85600 SAINT HILAIRE DE LOULAY

D'avance merci.

Je souhaite :

- participer aux actions de BNV
- être informé des activités de BNV

Nom : Prénom :

Tél. : Email :

- Cotisation : 10 €
- Membre bienfaiteur : 20 €
- Don : €



Je verse la somme de € par chèque libellé à l'ordre de :

« Association Bénin Nord-Vendée »

pour l'année civile **2018** (un reçu me sera adressé pour déduction fiscale, BNV étant une association reconnue d'intérêt général)

À le
Signature

